

sucré de raisin, ou sucre de brasserie, réalisant une énorme économie sur le moût d'orge; la glycérine pour corriger l'acidité de la bière; le bisulfate de chaux concentré (?) pour empêcher les fermentations secondaires et l'acidification, ainsi que pour rendre aux bières tournées à l'aigre leur saveur primitive.

Pour clarifier la bière, il offre un grand assortiment de matières tannantes. Pour donner à la bière un aspect concentré, le prix-courant offre une série complète de matières colorantes artificielles. Pour donner à la bière de Bavière le bouquet caractéristique des différentes provenances, il recommande l'acide tartrique, de sirop de dextrine, le sirop de betteraves, etc. Enfin, pour couronner l'œuvre, « l'habile industriel » offre de communiquer à ses correspondants — discrétion garantie! — des moyens très pratiques pour éluder les frais d'accises sur la bière.

A Munich, l'emploi du houblon se restreint de jour en jour; les « succédanés » semblent exercer la plus funeste influence sur la santé des consommateurs; car il est un fait bien constaté: depuis l'invasion du choléra, toutes les soirées qui donnent lieu à une plus forte consommation de bière, sont suivies (lundis et mardis) d'une recrudescence dans le fléau. Les dimanches et lundis, le nombre de cas nouveaux se trouve régulièrement augmenté et suivi, en déca les 48 heures, d'une augmentation dans les décès.

Le jardin d'acclimatation de Paris vient de recevoir deux lièvres variables de Russie, dont il va tenter de propager l'espèce au bois de Boulogne. Ces lièvres, ainsi que leur nom l'indique, ont la singulière propriété de changer de couleur. Vers le mois de février, ils prennent une couleur rougeâtre fort différente de celle des lièvres français, couleur qu'ils abandonnent au mois de novembre pour prendre leur poil d'hiver, qui est du blanc le plus pur. Les formes du lièvre variable diffèrent peu de celles de notre lièvre commun; le curieux phénomène du changement de couleur en fait toute la rareté. Les deux nouveaux arrivants ont été lâchés dans le parc aux lièvres du jardin d'acclimatation, où l'on va essayer de les faire reproduire.

L'homme volant. — Nous avons dit que M. De Groof, l'homme volant, avait réussi dans une nouvelle expérience qu'il vient de faire en Angleterre. Nous traduisons un article de l'Evening Standard, dans lequel cette expérience est relatée.

Hier, 30 juin soir, un ballon s'est élevé du Jardin de Crémorne contenant un aéronaute, M. Simmonds, un Français (disons un Belge) M. De Groof, l'inventeur d'un appareil au moyen duquel il prétend voler en partant du ballon pour arriver à terre. La machine est construite en bambou et en soie imperméable; elle peut être représentée par deux ailes de chauve-souris unies à une queue de paon.

Nous sommes informés ce matin qu'au soir, le ballon plana au dessus de la campagne, près de Brandon et Essex, M. Simmonds, qui occupait la nacelle du ballon, lâcha son compagnon, et pour le moment il y eut une course de vitesse entre lui et l'homme oiseau. De Groof parcourut en volant deux longueurs de champ et atteignit la terre sain et sauf.

M. Baum, doutant de la puissance de la machine De Groof, refusa quelque temps d'autoriser la descente; mais De Groof, qui avait pleine confiance dans la sûreté de son appareil, insista pour que M. Baum exécutât cette partie du contrat et, comme on le voit, De Groof a réussi.

Les capitalistes et les rentiers qui ont des coupons à toucher au mois de juillet ne peuvent faire un meilleur emploi de leurs capitaux disponibles qu'en achetant des obligations du chemin de fer du Nord-Est de France. L'intérêt de ces obligations est garanti par l'Etat et par les départements; leur sécurité est donc absolue. De plus, sur les cours actuels on est en droit d'attendre une hausse importante, qui ne peut tarder à se produire, car le marché de cette valeur présente depuis quelque temps une grande animation.

COLONIES

Un fait assez drôlatique pour être rapporté s'est passé le mois dernier à Saigon, lors de la visite que le roi de Cambodge est venu rendre à l'amiral gouverneur.

Pendant que Sa Majesté cambodgienne stationnait dans la cour de l'hôtel du gouvernement, en attendant qu'on fit approcher ses équipages, elle aperçut un monsieur vêtu de noir et un autre vêtu de blanc qui admiraient son cortège. S'approchant aussitôt avec une courtoisie toute royale, Sa Majesté offrit à ces deux Français la nouvelle décoration qu'on lui a conseillé de fonder. Or, ces deux messieurs n'étaient autres que le maître d'hôtel et le chef des cuisines de l'amiral.

Le scandale fut grand. Vainement les deux nouveaux chevaliers furent-ils invités à rendre une décoration accordée peut-être par méprise, il persistèrent à s'en parer. Le Roi lui-même, intéressé, ne voulut pas reprendre ce qu'il avait librement donné.

L'aventure a défrayé notre colonie pendant quelques jours, et les colons pensent généralement que le roi avait été traité plusieurs fois en grand gala chez le gouverneur, ces messieurs de l'office et de la cuisine ont bien mérité la faveur que leur a faite Sa Majesté cambodgienne.

Nouvelles du soir

PROCÈS-VERBAL DU CENTRE DROIT.

(Séance du 7 juillet.)

Le centre droit exprime ses regrets unanimes de la perte de M. de Goulard, l'un de ses vice-présidents.

La politique conservatrice libérale parlementaire a été la passion de sa vie. C'est la politique du centre droit, qui s'honorera toujours de l'avoir compté dans ses rangs.

A défaut du président qui, retenu hier

loin de Versailles, n'a pu assister aux obsèques de M. de Goulard, M. le duc Decazes, ancien vice-président du centre droit, aujourd'hui ministre, et M. Adnet, a prononcé un digne et éloquent éloge de leur collègue si regretté.

La discussion s'engage sur l'interpellation de M. Lucien Brun. Le centre droit approuve l'énergie du ministère et décide qu'il soutiendra sa politique.

On nous écrit de Paris, 6 juillet, matin :

La situation ne paraît pas s'être améliorée dans la soirée d'hier, et la confusion règne de plus belle dans les groupes parlementaires.

Le fait le plus important peut-être à signaler, est la division qui persiste, si elle ne s'accroît pas, entre les diverses fractions de la gauche. D'après des renseignements autorisés, confirmés du reste par l'Opinion nationale, le centre gauche est toujours résolu à ne pas voter avec l'extrême droite. Il préfère appuyer le ministère dans l'espoir d'obtenir dans le centre droit des adhésions à la proposition Périer. C'est là, paraît-il, la grande préoccupation de ce groupe en ce moment.

Une partie de la gauche modérée accepte l'ordre du jour proposé par le centre gauche, en vue de l'organisation des institutions républicaines; mais une autre partie de ce groupe reste d'accord avec l'extrême gauche pour voter cette fois avec l'extrême droite contre le ministère.

Il est donc impossible de préjuger en ce moment quelle sera l'issue de la lutte parlementaire dont l'interpellation de M. Lucien Brun est l'occasion.

Quoi qu'il en soit, dit le Soleil résumant la situation, la journée du 8 juillet sera décisive: si le gouvernement l'emporte, il est évident que l'Assemblée est décidée à défendre et à organiser les pouvoirs du maréchal.

Si le gouvernement est battu, il est clair que l'Assemblée refuse d'organiser les pouvoirs du maréchal et de défendre un gouvernement qui est son œuvre.

Dans ce cas, la dissolution est inévitable et prochaine.

Hier après-midi, à l'heure habituelle du départ des députés pour Versailles, la gare St-Lazare était de nouveau remplie de curieux. Mais des mesures avaient été prises pour réprimer la moindre tentative de manifestation. Aussi la foule est-elle restée silencieuse sur le passage des députés.

Petite bourse du soir, 96.32 1/2.

Dépêches Télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Marseille, 7 juillet, soir. — Aujourd'hui a commencé le procès de la veuve Gaillardon contre le préfet du 4 septembre. Madame Gaillardon demande une indemnité considérable à l'occasion de la mort de son mari, commissaire central de Marseille, décédé en prison à la suite de blessures. La veuve poursuit M. Labadie pour détention arbitraire.

M. Aycard, avocat de M. Labadie, a plaidé l'incompétence du tribunal. Il a allégué que le préfet avait été débordé par des forcenés et qu'il avait cru maître M. Gaillardon en sûreté en le laissant prisonnier.

M. Legré, avocat de la ville, a décliné la responsabilité municipale, disant que M. Labadie n'avait pas encore été reconnu par le gouvernement central quand il arrêta M. Gaillardon. En conséquence M. Labadie est responsable individuellement de l'affaire.

LES DIPLOMATES.

Rome, 7 juillet, soir. — Le marquis de Noailles est parti ce soir. Il reviendra à Rome le 1^{er} octobre. Le bruit court ici que M. de Corcelles serait nommé ambassadeur à Londres. Ce bruit mérite confirmation.

L'INDUSTRIE ANGLAISE

Londres, 7 juillet. — Les propriétaires des filatures de lin de Belfast ont annoncé une réduction de 10 0/0 dans le salaire des ouvriers. 30,000 de ces ouvriers sont en grève depuis hier. Les propriétaires fermeront leurs filatures dans une quinzaine de jours.

LA GUERRE CARLISTE

Santander, 6 juillet. — Les généraux carlistes ont décidé qu'ils attaqueraient simultanément Bilbao et Santander.

Valdespina a paru avec des canons, à la tête de 3,000 hommes, à trois lieues de Santander.

Une grande alarme a régné. Des renforts sont arrivés.

Les autorités sont en permanence. Les volontaires et la garnison gardent les points de défense.

Santander, 7 juillet, soir. — (Voie anglaise.)

La défense de la place a été complétée. De nouvelles troupes sont arrivées.

Les carlistes qui sont dans les environs ont détruit hier soir les malles allant à Bilbao.

Les généraux Zavala et Moriones sont attendus à Estella avec le gros de l'armée du Nord.

NOUVELLE GUERRE EN AMÉRIQUE

New-York, 7 juillet, soir. — Les indiens appartenant aux tribus des Cheyennes, des Comanches et des Kiowa, réunis au nombre de 3,000, commentent la guerre: on envoie des troupes contre eux.

Dernière heure

Paris, 8 juillet, 9 h. soir.

La droite modérée, voulant modifier l'ordre du jour du centre droit, lequel portait: « L'Assemblée est résolue à défendre contre toutes attaques les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon », a remplacé ces mots par: « L'Assemblée est résolue à soutenir énergiquement les pouvoirs du maréchal. » On assure que le centre gauche n'accepte pas cette rédaction.

Il règne une grande confusion parmi tous les groupes de l'Assemblée.

On s'attend à un discours de M. de Fourtou, maintenant énergiquement l'attitude du gouvernement.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 8 juillet.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et Co., représentés à Roubaix par M. Bulteau-Deshonnets.)

Ventes 500 b. Marché ferme sans changement.

Liverpool, 8 juillet.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et Co., représentés à Roubaix par M. Bulteau-Deshonnets.)

Ventes 12,000 b. Marché inchangé. Manches ferme, on y traite plus d'affaires.

Avis divers

HAVRE, 7 juillet. — Cotons: La position du marché va de plus en plus s'améliorant, et nous avons encore eu aujourd'hui sensiblement plus de demande que les jours précédents, avec raffermissement graduel dans les prix des bons cotons. Le T. O. Louisiane doit ainsi se payer de 99 à 100 fr.; le George 98 fr. et ces cotons sont rares. — En Ombra, on a payé 73 fr. pour du fully good fair, 69 fr. pour du fully fair. — A livrer, on a noté du fully strict good ordinary Louisianais à 97 fr. 50, du fully fair Ombra à 68 fr.; du good fair dito à 70 fr.; mais on refuse même 71 fr. pour cette désignation pour certaines marques. — Le terme est toujours calme, mais avec des prix en hausse. On a payé 99 fr. 50 pour Louisiane septembre, et l'autout vaudrait 98 fr.; le juillet 97 fr.

Les ventes notées à quatre heures, vont à 1,857 b.

Laines: En même position, et la fabrique continue ses achats à prix très fermes. On a noté 52 b. B.-Ayrès saint, de 180 à 190 fr., et 72 b. M.-Video dito, de 230 à 242 fr. 50.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 7 JUILLET 1874

Par espèces	Aménas moyen	Poids moyen	Prix par kilogr.	Prix extrêmes
Bœufs...	42	360	1.74	1.62 à 1.84
Vaches...	33	239	1.60	1.40 à 1.80
Taureaux...	4	407	1.48	1.30 à 1.66
Veaux...	312	78	1.90	1.70 à 1.95

Fabrique de MEUBLES

30, RUE FEYDEAU, 30

PARIS

M. E. SARTIAUX

propriétaire de cet Etablissement

offre à sa nombreuse clientèle les avantages suivants:

14 CHAMBRES A COUCHER palissandre, composées de une Armoire à glace, un Lit, une Table de Nuit-Chiffonnier, une Commode-Toilette, au lieu de 800 francs, 490

9 CHAMBRES Thuya et Palissandre, même composition, au lieu de 1000 fr. 585

7 CHAMBRES Bois de Rose, Glaces Biseautées, au lieu de 1300 fr. 850

11 SALLES A MANGER vieux chêne, composées de un Buffet, 6 Chaises, une Table, 12 Couverts, au lieu de 550 fr. 390

9 TOILETTES ANGLAISES dessus marbre blanc, largeur 60 et 70 cent. longueur 1^m20 et 1^m30, au lieu de 110 francs 70

14 TOILETTES DUCHESSE acajou, au lieu de 120 francs 80

10 GUÉRIDONS acajou pour salons, au lieu de 60 francs 35

2 MEUBLES SALONS bois doré, style Louis XVI, tapisserie d'Aubusson, au lieu de 3000 francs 1,500

Dans l'intérêt de ses clients, le propriétaire de cet établissement se charge de la fabrication de tous les articles Meubles et dans les mêmes conditions de prix que ci-dessus.

MAISON DE VENTE

30, RUE FEYDEAU, près la Bourse

5 0/0 en plus pour emballage. 6423



SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicate farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelnuovo, le duc de Pluskow, de Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Bois (Saône-et-Loire) Monsieur. — Dieu soit béni! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

Cure N° J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIES, RÉTENTIONS. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac; c'est le produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil. 2 fr. 25; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil. 7 fr.; 12 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîte de 2 fr. 25 c.; de 575 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, pharmacien et Morelle-Bourgeois, Léon Dangou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, Place Vendôme, à Paris. 4095. — v

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sem-

naire de la 83^e livraison (4 juillet 1874).

TEXTE: Souvenir d'un poltron, par J. Car-

tel. — La part du tigre. — Mal élevée, par

J. Girardin. — Le lion d'Afrique, par TH.

Lally. — Les Tuilleries, par Louis Bepp.

La terre de servitude, par Henry Stan-

ley.

DESSINS par Sahib, Benoist, Philippo-

teux, Crafty, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boule-

vard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

DICTIONNAIRE INDUSTRIEL

à l'usage de tout le monde, par E.

LACROIX. 2 vol. gr. in-18, 1600 pages

(caractères compacts), avec 7 à 800 fig.,

dans le texte, traduction anglaise et allemande

des termes techniques. — (Vingt livraisons.)

Les 18 premières sont en vente. — Prix de

la souscription: vingt francs. — On sous-

crit à la Librairie des Ingénieurs civils, 54,

rue des Saints-Pères, Paris.

DENTS ET DENTIERES

PERFECTIONNÉES

facilitant la prononciation et la mastication

ne nécessitant aucune extraction de racine

et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERES, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents

malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

Nouvelle Cure

J. Gardot à Dijon.

soit en écrivant, soit en allant pas

les plumes n'éprouvant pas

Nouvelle Cure violette

apportant même les plus graves

chez tous les Médecins.

Dépôt à la Librairie Alfred Redous.

Le JOURNAL DE ROUBAIX

est désigné pour l'insertion des

AVIS VENTE DES JUDICIAIRES

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et

autres PUBLICATIONS LEGALES

ET JUDICIAIRES.

IMMEUBLES à vendre ou à louer

Etudes de M^e DUCHANGE, notaire

à Roubaix, et de M^e VALENDUCCO,

notaire à Lannoy.

VILLE DE ROUBAIX

Au Huchon,

Quartier de l'embranchement,

1^{er} 2 vieilles

MAISONS

et 25 ares 27 centiares de fonds,

potager et verger.

2^e 62 ares 58 centiares de terrain

TERRE EN LABOUR

Cet article sera divisé en deux

lots :

1^{er} lot, 32 ares 48 centiares, se

trouvant derrière la propriété de M.

Briet.

2^e lot, 30 ares 10 centiares, se

trouvant derrière celle de M. Dastin-Motte.

Ce bien est occupé par M. Leuri-

dan-Gadenne, jusqu'au 1^{er} octobre

1885, au fermage de 98 francs et les

impôts.

Rue de l'Époule, n° 21,

Une grande et belle

MAISON

à étage, avec 658 mètres de terrain.

Cette maison est occupée par M.

Ribeaucourt-Hannart, jusqu'au 1^{er}

avril 1877, au loyer annuel de 935

francs et les impôts.

A VENDRE

par suite de décès

L'an 1874, le jeudi 9 juillet, 2

heures de relevé, M^e DUCHANGE,

notaire à Roubaix, procédera en son

étude, en présence de M^e VALEN-

DUCCO, notaire à Lannoy, à l'adju-

dication des biens ci-dessus désignés.

M^e DUCHANGE et VALENDUCCO

sont conjointement chargés de cette

vente. 6298

Etude de M^e AIMÉ VAHE, notaire

à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

rue Saint-Georges.

UNE GRANDE

MAISON